Image not found or type unknown

Point de depart du contrat avec un avocat

Par **jojodeneuville**, le **30/01/2009** à **18:37**

Bonjour,
dans le cadre d'un renouvellment de bail commercial, je me suis rapproché d'un avocat pour obteir des conseils;
il m'a demandé de lui envoyé mon bail, ce qui fut fait.
A partir de ce moment et dans l'attente de son contact.....le temps a passé.....et mon propriétaire m'a en fait renouvellé le bail dans les conditions de l'indice.
plusieurs mois ont passé et je reçoit à ce jour , un recommandé AR m'invitant à lui régler pour provision de plus de 900 euro
ma question: est à partir de quel moment je suis engagé auprès d'un avocat et de qu'elle façon il doit me le signifier
merci si possible d'une reponse rapide car il envisage des poursuites sans réponse sous huit jours c'est a dire le 5 fevrier

Merci par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés